

Déclaration d'Andreas, Gudrun, Jan et Ulrike, au procès de Stammheim

6 août 1975

A propos de : la Justice au service de la Sûreté de l'Etat, la guerre psychologique et l'opinion publique impérialiste.

Argumentation des quatre prisonniers de la « R.A.F. » à propos de la requête en suspicion légitime contre la 2^e Chambre criminelle du Haut tribunal de Stuttgart (O.L.G.) le 5 août 1975.

Ce texte est la transcription de l'enregistrement du seul jour d'audience. Il n'existe pas de manuscrit. Les détenus n'ont évidemment pas pu parler sans être interrompus. Prinzing les a coupés quarante-huit fois ; pour finir, on leur a enlevé le micro l'un après l'autre, comme à l'habitude. Les interruptions et les débats engagés à ce propos entre les avocats et la Cour ne figureront pas dans ce texte.

L'argumentation est par ailleurs incomplète, elle n'a pu être menée à terme, car les prisonniers ont finalement été exclus de l'audience.

*
* *

Cette forme de requête en suspicion légitime est devenue nécessaire pour développer les argumentations, parce que les prisonniers n'ont pas d'autre possibilité de parler au procès. Et normalement les juges n'ont pas le droit d'interrompre ce genre de requêtes. A Stammheim, il en a été autrement, et dès le premier jour : elles étaient systématiquement interrompues, à intervalles de plus en plus rapprochés, et finalement

déclaration d'andreas, gudrun, jan et ulrike, 6-8-1975

étouffées au bout de la deuxième ou troisième phrase, sous prétexte qu'elles n'avaient pas de rapport avec le sujet.

Les déclarations ont été empêchées dès le début du procès — et ce, grâce à la loi d'exception spécialement promulguée pour ce procès au cours d'une procédure d'urgence —, à l'exception de la déclaration analytique fondamentale des prisonniers sur les faits, qui a duré trois jours. Cette déclaration prévue par le Code de Procédure pénale au début de la production des preuves, Prinzing a empêché qu'elle se fasse pendant cinq mois. Elle n'a été que partiellement reconstituée, car l'enregistrement de la séance a été coupé. A la suite de cela, dans le procès, les prisonniers n'ont pu interroger que deux témoins et ne déposer que des requêtes dans le cadre de la production des preuves.

A propos du rôle et de la fonction de la République fédérale, en tant que sous-centre le plus agressif de l'impérialisme U.S. et seconde puissance dans la chaîne du système des Etats du capital monopoliste sous l'hégémonie de son membre le plus puissant — du capital U.S., au service de la stratégie contre-révolutionnaire, du capital U.S. à la périphérie et de l'intégration réactionnaire en Europe de l'Ouest. Egalement à propos de la fonction de la R.F.A. comme base centrale des opérations de la C.I.A. contre le Vietnam, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et l'Europe de l'Ouest.

(Aucun des témoins cités à ce propos n'a été autorisé à déposer.) Les prisonniers ont comparu encore une fois au procès pour faire la déclaration à la suite de l'assassinat d'Ulrike Meinhof. Après quoi le procès s'est déroulé sans eux.

Les activités de Prinzing vis-à-vis des media ressortent de leur mise au service des intérêts et de la stratégie d'extermination de l'Accusation fédérale et de l'appareil de Sûreté de l'Etat.

Elles sont constamment présentes dans la procédure elle-même, par la manière dont il mène les débats — mais ne se limitent pas à cela. Il a lui-même depuis longtemps dissout sa distinction entre « ce qui fait partie de la procédure principale » et « ce qui n'en fait pas partie », et il ne l'applique que quand pratiquement elle entrave la défense et la démantèle complètement.

En tant que fonctionnaire de la Sûreté de l'Etat, il déve-

loppe de façon autonome les produits, les falsifications et les constructions de toutes pièces de l'Accusation fédérale, et de l'appareil de Sûreté de l'Etat ;

— en tant que l'un de leurs principaux intermédiaires avec la presse, ce qui est possible pour la première fois hors sa position et sa fonction ici dans cette procédure (qui, elle-même, est un simple stratagème) — cela signifie que, étant donné sa fonction à la Sûreté de l'Etat, il développe des activités qui, d'un autre côté, sont utiles à ses décisions (c'est ainsi qu'il peut décréter la détention-extermiation) ; utiles aussi pour faire passer la condamnation que l'appareil de Sûreté de l'Etat, sous le commandement de Buback, a programmée à l'avance, et qui est préparée par la guerre psychologique.

Par elles, Prinzing se fait donc lui-même un élément intégrant de la guerre psychologique. C'est pour cette raison que nous le récusons.

Il faudrait faire ici quelques remarques à propos de cet ensemble : partialité de Prinzing, collusion de la Sûreté de l'Etat et de la Justice, guerre psychologique, torture et manipulation de l'opinion publique.

Le moment de l'opinion publique à l'intérieur du système homogène :

— section spéciale,
— Accusation fédérale — tribunal,
— presse au service de la Sûreté de l'Etat — *c'étaient* les avocats Ströbele, Groenewold et Croissant. Ils ont été arrêtés parce que, pour Buback, ils sont synonymes d'information internationale sur les méthodes qu'il préférerait laisser dans l'ombre. Il n'y a pas d'autre motif à ces procédures d'exclusion et à ces arrestations.

Ils ont été arrêtés, pour intimider les avocats de notre choix qui nous restent, avocats que Buback se permet d'appeler, pour les décourager d'avance, les « *soi-disant* avocats de confiance » (dans son interview au *Quick*)¹ — (de soi-disant avocats de confiance se dit donc des avocats choisis par l'accusé, — droit qui leur est pourtant reconnu par la « *soi-disant* » seulement aussi Convention des Droits de l'Homme, comme droit fondamental — « *soi-disant* » droit fondamental). Intimidation, c'était le mot utilisé par Buback dans son interview au *Welt Am Sonntag*² en mars. L'intimidation

1. Revue illustrée réactionnaire à l'usage des ploucs.

2. Edition du dimanche du quotidien réactionnaire *Die Welt*. Appartient au groupe de presse Springer.

est la fonction de la terreur. Et elle n'atteint pas que les avocats.

Quand Klaus Croissant a été arrêté avec la raison explicite qu'il avait fait appel à l'opinion publique internationale pour soutenir les détenus, qu'il avait informé l'opinion publique de leur grève de la faim, Busek³ a bien compris — que ce reproche/motif d'arrestation pouvait tout simplement être fait à tout journaliste, dans la mesure où celui-ci en disait plus que les dépêches d'agence. Autrement dit, il a compris que la terreur exercée contre les avocats est naturellement aussi un moyen d'exercer la terreur contre les journalistes ; — et comment fonctionne l'intimidation : le particulier s'en tiendra à cela, et il n'est pas nécessaire qu'il le sache.

Ce qui reste aujourd'hui, c'est la présence des prisonniers aux procès. Car il est faux que nous recevions du courrier et des visites. Tout ce que nous en connaissons, ce sont les décisions de refus et de confiscation de Prinzing qui interdisent toute communication politique en alléguant des arguments de sécurité absurdes ; mais derrière cela se cache l'amalgame entre communication et agitation, c'est-à-dire la conception en termes de consommation qu'a Prinzing de la communication. L'agitation, il ne sait pas ce que c'est. Ce qu'il fait, c'est de qualifier toute manifestation de vie de notre part, ou simplement tout mot, de dangereux pour l'Etat, et en ce sens, il est déjà le représentant idéal de ce type d'être inhumain pour lequel Maihofer⁴ a forgé le terme de « *citoyen actif* » — Selon la définition de Maihofer, c'est le citoyen qui accepte la « *confrontation intellectuelle avec les causes de ces phénomènes* » (« *ces phénomènes* » dont parle Maihofer ici étant la guérilla urbaine) et qui se décide consciemment à défendre son Etat » (« *son* » étant bien entendu un euphémisme pour un Etat dominé par le capital transnational U.S.). « *Le gouvernement fédéral* », pour sa part, ainsi s'exprime Maihofer (le 13 novembre, lors d'une séance au « Bundestag ») « *continuera à favoriser, par un travail d'explication systématique, les conditions d'une telle confrontation intellectuelle, comme il l'a déjà fait jusqu'à présent dans ses rapports et documents (illégaux et falsifiés) à partir des dossiers de l'instruction.* »

Dans ce plan, le boulot de Prinzing consiste à empêcher que les prisonniers de la guérilla urbaine puissent prendre la parole dans cette « confrontation intellectuelle ». Le gouver-

3. Rédacteur à la *Süddeutscher Rundfunk*.

4. Ministre fédéral de l'Intérieur ; membre du F.D.P.

nement le protège. Il protège le gouvernement. Avec le « citoyen actif », les représentants de l'Etat sont entre eux.

Dans sa décision autorisant la visite de Sartre à Andreas, Prinzing a formulé son identification à la stratégie de la guerre psychologique, à ses critères.

Dans cette décision, Prinzing déclare crûment que l'action contre Drenkmann⁵ a réveillé la volonté — il veut dire celle des media — dont on déplorait jadis l'absence, de s'opposer, par un travail d'explication auprès de la population, à la campagne de calomnie dirigée contre l'Etat et la Justice.

Prinzing, c'est tout à fait évident, demande à la Sûreté de l'Etat des provocations — il demande un pourrissement du climat public. Il dit très ouvertement que pour son boulot — l'extermination des prisonniers de la « R.A.F. » —, il a besoin du soutien des media ; il conçoit son boulot comme en état de guerre.

Il est évident que nous ne nous désolidarisons pas de cette action dirigée contre la Justice de Berlin. Le fait que Prinzing l'ait saluée, qu'il ait trouvé qu'elle tombe à point pour lui, montre simplement de quel côté il se situe depuis sa participation à l'assassinat de Holger.

La guerre psychologique est devenue la méthode dominante de la lutte des classes depuis la deuxième moitié des années 1960, lorsqu'avec la vague de récessions enregistrées dans tous les centres d'accumulation de l'impérialisme et l'aggravation de l'antagonisme entre les métropoles et le tiers monde, avec l'escalade de la guerre américaine au Vietnam, — la révolution a enfin retrouvé son actualité dans les métropoles. La guerre psychologique a été développée comme stratégie de guerre, à partir de la psychologisation de la publicité de consommation ; à partir de la structure de colonisation spécifique dans les métropoles, telles que l'impérialisme U.S. l'a imposée après 1945 en Europe occidentale, à travers l'anticommunisme et la civilisation de consommation. Son instrument, ce sont les media.

Autrement dit : toujours résultante de la guerre impérialiste, complément du pacte nucléaire, la guerre psychologique, après la rupture entre la stratégie et la tactique du capital — c'est-à-dire depuis qu'il n'a plus de stratégie, qu'il ne fait plus que réagir à la crise et à l'attaque révolutionnaire —, rupture par laquelle l'impérialisme pour exprimer sa défense

5. Günther von Drenkmann : Président de la chambre de Justice des juges à la Cour de Berlin. A été exécuté par un commando du Mouvement du 2 juin, le lendemain même de l'assassinat à Wittlich d'Holger Meins.

historique (du fait qu'il est stratégiquement un tigre de papier) ne peut plus élaborer que des stratégies d'extermination — est devenue, depuis le milieu des années 1960, la dominante de la politique impérialiste qui est de guerre.

Elle absorbe toutes les sciences existantes — sciences naturelles et sciences humaines, en tant que sciences de domination. En tant que fusion, elle aspire au fusionnement politique, c'est-à-dire à la mobilisation réactionnaire, fasciste.

Elle amène l'Etat impérialiste surdéterminé à sa conception globale : contrôle et fichage. Elle n'abandonne son champ d'action spécifique — prévention/endiguement — que pour amener le système impérialiste dans son entier à la conception qui la détermine : la guerre dans le processus de son démantèlement par la révolution mondiale.

La logique instrumentale de la guerre psychologique est un système clos sur lui-même.

« *L'information offensive*, ou comme dit Maihofer, *la pénétration intellectuelle des formes sous lesquelles apparaît le terrorisme politique* », ou comme dit Schmidt « *la confrontation intellectuelle et politique* » avec la gauche révolutionnaire opère avec un matériel produit par l'appareil constitué par l'Accusation fédérale, le tribunal, l'Office fédéral de la police criminelle et le gouvernement même : ce sont eux qui produisent l'image de l'ennemi, ce sont eux qui produisent le jargon — ce sont eux qui produisent les faits qui doivent donner la vérification de leur image de l'ennemi.

Et pour finir, ce sont eux qui produisent le provocateur qui doit donner aux affirmations de la guerre psychologique une apparence de tangibilité.

Toute une armée de scientifiques et tout un système de tranchées que constituent les institutions, s'emploient à élaborer les définitions et les possibilités de leur vérification.

Et ce qui se passe alors : on crée le concept de « terrorisme ». Ce concept est une projection. Projeté sur la guérilla urbaine, il est faux.

La définition du terrorisme avec laquelle opère la stratégie réactionnaire contre la guérilla, vient de Hacker, qui est psychiatre, et qui pose, à l'aide d'un vocabulaire pseudo-scientifique, la question de la transformation/évolution de la société en termes de conservation du statu quo social ; en termes d'adaptation par la violence de l'homme à des rapports inhumains. Hacker appartient à la clique des scientifiques impérialistes qui, comme le psychologue du comportement Lorenz et le behavioriste Skinner (comme aussi les autorités de

la Société allemande des psychiatres), se sont donnés pour tâche de toute leur vie de masquer le contenu matériel du combat anti-impérialiste, d'endroper scientifiquement les programmes d'extermination des prisonniers — programmes visant à exterminer les révolutionnaires et les rebelles prisonniers. Hacker est conseiller du Pentagone, du F.B.I., et du B.K.A. pour la répression des soulèvements.

C'est là que Schwarz, Maihofer, Schmidt, ont trouvé leur concept de terrorisme, de même que Borchert⁶ ; toute la littérature de la police, et récemment, le professeur Barning de Berlin, lors d'un congrès de la Fondation Thyssen — entourent ce concept d'une apparence de scientificité et d'informations fondamentales (qu'ils n'ont pas, car l'application de toute cette définition à la guérilla urbaine est un non-sens).

D'après la définition de Schwarz (ministre de l'Intérieur du Land de Rhénanie-Palatinat), la « règle fondamentale du terrorisme est de tuer le plus de gens possible. Les terroristes veulent apparemment créer dans le monde entier et chez le plus de gens possible, un sentiment d'épouvante qui les paralyse ». Voilà l'exacte définition de la politique d'Israël envers le mouvement de libération palestinien, de la politique des U.S.A. au Vietnam, de la politique de la Junte au Chili, de la politique de l'Accusation fédérale — c'est leur règle fondamentale : le plus possible de combattants morts, le plus possible de prisonniers tués.

(« L'horreur paralysante », c'est effectivement et précisément le sentiment que l'Accusation fédérale veut créer chez le plus de gens possible, quand elle fait construire de plus en plus de sections silencieuses, quand elle enferme de plus en plus souvent et pour des périodes de plus en plus longues des révolutionnaires prisonniers. Jan et moi ne sommes dans rien d'autre ici à Stammheim. Augustin, les quatre de Stockholm, Schiller et Eckes, sont aussi dans des quartiers de la mort. Par sa définition, Schwarz a décrit de façon claire et expressive la torture par l'isolement, parce qu'en tant que ministre de la Police, il sait évidemment ce que c'est : le terrorisme — donc la torture. Je pense cela comme je le dis. Parce qu'à l'inverse des fascistes, ou — si vous n'aimez pas le terme — je peux dire aussi : des sadiques de la politique, nous ne nous servons pas de formulations surdéterminées.)

C'est à partir de là, et à partir de là seulement (c'est-à-dire à partir du terrorisme exercé par l'Accusation fédérale)

6. Hans-Joachim Borchert : auteur de *La guérilla sous les sociétés industrielles*, et chef de l'Etat-major de la « Bundeswehr ».

qu'on peut comprendre comment il a été possible que la grève de la faim n'ait pu imposer la suppression de l'isolement (car le terroriste Buback voulait qu'il y ait le plus possible de prisonniers tués), et ce n'est qu'à partir de là que l'on peut comprendre pourquoi notre incapacité à comparaître ne gêne nullement (le terroriste) Prinzing.

Une fois le concept de « terrorisme » imposé par la fixation de règles du langage, imposé par le gouvernement aux media comme projection — en d'autres termes, on projette la politique de l'impérialisme contre les mouvements de libération sur les mouvements de libération eux-mêmes —, la contre-propagande de la réaction, comme toute propagande impérialiste, ne peut être rien d'autre qu'une projection qu'on étouffe ensuite avec les provocations de la police :

— la menace d'intoxication de l'approvisionnement en eau potable à Stuttgart lancée afin de chauffer l'atmosphère pour le procès ;

— la menace de tirs de roquettes sur un stade lors de la coupe du monde de football pendant l'été 1974 ;

— le mensonge sur le vol d'ypérite, et la fausse alerte à la suite de ce prétendu vol, en Bavière ;

— les menaces d'attaques à la bombe à Stuttgart en 1972 ;

— et finalement, l'action policière réelle : l'explosion d'une bombe, le 6 décembre 1974, dans un casier de consigne automatique à la gare de Brême, afin de fournir, après l'assassinat de Holger (par l'Accusation fédérale) de la matière à la contre-propagande de la réaction contre la grève de la faim et en faveur de la liquidation d'autres prisonniers dans cette grève.

Finalement, on produit le provocateur — à présent en la personne de Müller, auquel la Sûreté de l'Etat, qui le prépare depuis un an, demande de confirmer que cette action est bien de la « R.A.F. ».

Le terrorisme — du point de vue de la science militaire, cela signifie aussi : la destruction d'installations d'approvisionnement, c'est-à-dire des digues, des barrages, des hôpitaux, des centrales produisant l'énergie —, en résumé : tous les objectifs systématiquement visés par les bombardements américains depuis 1965 contre le Nord-Vietnam — opère par la peur des masses. La guérilla urbaine porte la peur à l'intérieur de l'appareil. Le terrorisme prend pour objet les masses. La guérilla urbaine opère à partir de failles entre l'appareil et les masses, et elle est toujours du côté des masses. Les actions de la guérilla urbaine ne sont jamais dirigées contre le

peuple. Ce sont toujours des actions contre l'appareil impérialiste. La guérilla urbaine combat le terrorisme de l'Etat. Les actions de la guérilla urbaine excluent la projection qu'on fait du terrorisme dans la discussion sur la sécurité intérieure. Et le peuple le sait. 86 % des gens, d'après les résultats des sondages d'opinion, pensent que ce sont les hommes politiques et les grands actionnaires qui sont concernés par la question de la sécurité et non pas le peuple ; tandis que 24 % pensent que leur téléphone a été mis sur écoute par les services de l'Etat. Ce sont des chiffres étonnants si l'on pense que par le biais des media, on essaie sans cesse de faire rentrer dans la tête des gens la déclaration de guerre à l'ennemi intérieur, si l'on considère la faiblesse actuelle de la guérilla et, inversement, la puissance de propagande de l'Etat. Ils prouvent que le système est mûr pour être désagrégé et finalement détruit ; ils prouvent la conscience révolutionnaire latente du peuple, son hostilité manifeste face à l'Etat.

Mais revenons encore une fois à Müller, car c'est vraiment un bon exemple. Il ne s'agissait pas là d'un soupçon comme le fait faussement croire le *Frankfurter Rundschau*⁷. Il s'agit de faits. Nous avons lu ici une décision, un acte judiciaire qui le prouve. Il est un exemple de la manière dont la Sûreté de l'Etat produit elle-même le contexte de sa justification, qu'elle utilise ensuite pour imposer dans l'opinion publique sa stratégie d'extermination contre nous.

Un exemple du terrorisme de l'Etat :

C'est Müller qui avait envoyé à *L'Info* le torchon dans lequel il réfléchissait à la manière dont on peut préparer un explosif de façon à ce qu'il explose même s'il a été gelé pour être désamorcé — et cela, à un moment où il recevait déjà ses instructions de la Sûreté de l'Etat — c'est-à-dire qu'il a envoyé ce truc à *L'Info* : à partir de là si la relation avec l'ac-

7. Texte additif : Dans le *Frankfurter Rundschau*, l'information relative au procès est donnée par Stuberger, dont il s'est avéré définitivement qu'il agissait, au sein de la *Frankfurter Rundschau*, pour le Service de la « protection » de la Constitution, et comme correspondant à l'agence Reuter pour la C.I.A. De tous les crétiens qui, par leur compte-rendu du procès, véhiculent la démagogie de la Sûreté de l'Etat, il est le plus infâme. Il n'y a littéralement aucun événement dans le déroulement du procès qui n'ait été structuré de façon précise en fonction du groupe visé par le *Frankfurter Rundschau* — mouvements libéraux et libéraux de gauche : c'est-à-dire falsifié grossièrement. Mais cela est désormais connu : le *Frankfurter Rundschau*, du fait de son histoire spécifique — d'être le dernier résidu d'une opinion publique bourgeoise critique — s'est fait totalement infiltrer depuis 1971, par le Service pour la « protection de la Constitution », et ceci jusqu'aux chefs de service.

tion de la police à Brême (pour l'histoire de l'explosion d'une bombe dans la consigne automatique) n'a pas été directement faite, elle a au moins été suggérée. Et Buback se sert maintenant de ce truc afin de justifier la terreur qu'il exerce contre les avocats, pour camoufler le fait qu'il terrorise les avocats parce qu'ils représentent le seul élément d'opinion publique pour les prisonniers, afin de supprimer la fonction de protection qu'ils jouent encore, afin d'en arriver finalement à l'extermination de tous les prisonniers.

Et l'Etat veut faire prétendre à Müller que la bombe déposée par la police dans un casier de la consigne à Brême était une action de la « R.A.F. » parce que la Sûreté de l'Etat ne peut par ailleurs que se ridiculiser avec ce sordide personnage en le présentant comme témoin de la couronne, et parce qu'en trois ans et demi d'isolement, ils l'ont tellement détruit que Müller ne sait plus que bégayer et que le désastre, lors de ses réitations de textes composés par l'Accusation fédérale, ne peut être que plus grand encore qu'il ne l'a été pour Ruhland⁸.

Ils l'ont affublé d'une carte de membre du S.P.D., de l'identité politique d'un parti qui n'a lui-même plus d'autre identité, depuis 1945, que celle d'être achetée par le capital U.S.

Certes — l'unité de l'appareil, son importance, sa puissance sont énormes ; mais qu'il en soit réduit à des projections, à utiliser des types sordides, que son seul ferment soit la vénalité — et il existe encore bien des failles, puisque le groupe local qui a établi la carte du parti pour Müller, a déjà découvert ce sale trafic, et qu'il se demande naturellement, est obligé de se demander, ce qu'un tel gigolo professionnel peut chercher dans un parti, qui par ailleurs exclut des membres radicaux, honorables fonctionnaires, d'un parti qui tresse la corde de l'interdiction professionnelle pour ceux qui ont participé à une manifestation contre l'impérialisme U.S. qui remonte à huit ans — la fragilité de l'appareil d'Etat impérialiste apparaît, elle aussi, dans la crise, et au moment historique où le schéma marxiste concorde avec la situation réelle de la fin du système.

Le revers du conditionnement et de la domination de l'opinion publique par la Sûreté de l'Etat est qu'il craint à chaque moment que la lumière ne se fasse. Prinzing doit,

8. Karl-Heinz Ruhland : le second membre de la « R.A.F. » à avoir été retrouvé par la Sûreté de l'Etat. On l'a utilisé dans les différents procès contre les prisonniers politiques.

dans sa fonction de juge au service de la Sûreté de l'Etat, exécuter de plus en plus ouvertement son boulot d'opresseur, selon les directives de l'Accusation fédérale. Sa pratique, qui devient de plus en plus transparente, — nous l'avons déjà dit un certain nombre de fois — est la pratique du bâillonnement : en nous empêchant de parler et en assurant par cette pratique que nous ne pouvons développer des corrélations fondées sur des faits concrets. Il s'arrange aussi pour que seules les argumentations brisées et morcelées puissent être reçues, il empêche l'opinion publique d'exister. C'est dans cette fonction, qu'il exerce ouvertement, que réside sa partialité, et cela vaut pour toute la Cour, qui porte la responsabilité de ses décisions. Prinzing est *obligé* d'être partial en ce qui concerne l'opinion publique, parce qu'il sait que le système clos, avec une opinion publique dirigée par la Sûreté de l'Etat, est la condition de la planification stratégique de cette procédure par l'Accusation fédérale et la Sûreté de l'Etat. Prenons par exemple les articles de presse relatifs à Bückeberg⁹ — je voudrais évoquer l'affaire rapidement ici —. Déjà à cette époque, il a été dit ouvertement : Bückeberg est la répétition générale de ce procès-ci, et pour Buback, le procès de Bückeberg a montré ouvertement qu'il fallait réussir à exclure les trois avocats : Croissant, Groenewold et Ströbele, si l'on voulait réaliser le plan de la Sûreté de l'Etat. Car l'intérêt de l'opinion publique, pour la stratégie d'extermination de l'Accusation fédérale, qu'ils étaient parvenus à créer dans ce trou, là-bas, — Bückeberg se trouve dans le Weserbergland — montrait avec certitude qu'avec les dimensions que le procès avait déjà atteintes ici, grâce à la campagne de l'Accusation fédérale, — la criminalisation était le seul moyen pour la Sûreté de l'Etat d'empêcher ici l'opinion publique d'intervenir, ou de pouvoir la désintégrer par la contre-propagande et la neutraliser. Aussi longtemps que les media remplissaient la fonction qui leur incombe, — à savoir de propager la contre-stratégie réactionnaire de l'Etat, et ici, plus spécialement, de répandre publiquement le mensonge d'une procédure légale, Prinzing pouvait nous laisser parler. L'isolement, le système clos de l'opinion publique manipulée par la Sûreté de l'Etat fonctionnaient parfaitement. Toutes les garanties avaient été prises, afin qu'aucun mot, rien, sans parler du contenu politique de ce que nous développons ici, ne puis-

9. Lieu où a été jugé Ronald Augustin, un militant de la « R.A.F. ». Les « mesures de Sécurité » prises à l'occasion de ce procès ont servi de « répétition générale » pour Stammheim et les autres procès.

se devenir public. L'opinion publique, sous la domination du capital monopoliste, du capital transnational U.S., c'est le contrôle de la société par l'Etat comme fonction du capital. Ce n'est plus l'opinion publique qui tend à contrôler l'Etat, mais l'inverse : c'est l'Etat qui contrôle directement l'opinion.

Il n'y a pas de possibilité de contrôle absolu. Pour l'obtenir, l'Etat mène la guerre. La sécurité intérieure est son but dans cette guerre. Son but est de paralyser toute initiative, de briser toute manifestation de vie subjective, individuelle, de *démontrer* qu'elles sont vaines.

Contrôle et fichage — le but stratégique de la sécurité intérieure — visent à la destruction de la conscience critique ; et là où elle est devenue pertinente, c'est-à-dire là où le combattant s'est armé — à la liquidation physique des combattants.

L'aspect militaire de la torture, c'est qu'elle nous détruit physiquement. Et c'est ce qui constitue la force exclusive de la question de notre incapacité à comparaître. Si Prinzing ne parvenait pas à empêcher que celle-ci soit reconnue, cela montrerait une fois de plus — comme ça a été prouvé pour Holger, pour Katharina et pour Siegfried — qu'il s'agit évidemment *aussi* de notre liquidation physique.

Son aspect de propagande, c'est de nous rendre incapables de nous défendre, de nous priver de notre crédibilité en nous privant de notre capacité à articuler.

Là où ça n'a pas marché, et où ça ne peut pas marcher, — parce que c'est de vérités concrètes sur des faits que nous parlons, et cela, quand on veut, naturellement on peut le faire, même à moitié mort —, ils sont obligés de manipuler l'information du public.

Prinzing la manipule quand il nous interrompt sans arrêt, quand il nous coupe la parole ou refuse de nous la donner — si bien que le morcèlement mécanique de ce que nous disons détruit l'enchaînement, rend sa réception impossible — voilà un aspect du problème.

Lorsque cela ne réussit pas entièrement, débute alors le travail du journalisme impérialiste qui nous fait dire ce que nous n'avons pas dit, en fait le contraire de ce qui a été dit, utilise ainsi nos propos contre nous en les adaptant à des clichés de la guerre psychologique contre nous.

Il n'y a pas une seule phrase des développements politiques qu'Andreas a essayé ici d'exposer ces trois derniers mois au cours du procès, ou de la mise à jour des mécanismes de cette procédure par l'analyse politique que nous en avons faite — à côté des démentis qu'il nous faut apporter quotidien-

nement aux mensonges et aux falsifications des faits, auxquels se livre Prinzing — qui ait été publiée dans un journal, sans que les mots et leur sens n'aient été transformés en leur contraire, dans un contraire délibérément ignoble, et suivis d'un commentaire diffamatoire. Des commentaires diffamatoires que l'Accusation fédérale projette sur nous depuis cinq ans avec les clichés de la guerre psychologique. Et aucun n'a été visé si totalement et si durement qu'Andreas.

Dans la contre-propagande de l'Etat — qui fait partie de la guerre psychologique, de la contre-stratégie réactionnaire américaine — Andreas est l'objet rejeté avec le plus de continuité et le plus d'acharnement.

Il en est ainsi parce qu'il est identifié à l'illégalité et à ce qui s'exprime à travers elle : la négation radicale, le rejet de toute autre norme, de toute autre loi, de tout autre pouvoir que le pouvoir sans limite, au-dessus des lois de l'Homme, qui s'appuie sur la violence révolutionnaire — c'est parce qu'il s'identifie à l'illégalité que Buback par exemple le hait. La réaction, la bourgeoisie se heurtent sans cesse chez lui au fait que « le pays légal n'est pas le pays réel ».

Ainsi Hill¹⁰ transforme, dans *Vorwärts*, la phrase d'Andreas : « ce qui unit objectivement les prisonniers politiques en tant qu'objets de la répression de l'Etat, c'est la justice politique » en : « ce qui unit les prisonniers politiques, ce sont les larmes ». Hill invente les larmes, afin de dénoncer le contenu de la déclaration d'Andreas, sa conception politique. Hill se place ainsi directement et délibérément du côté de la torture, car sa haine sert de justification à la torture, et il le fait, après que Vogel, le ministre de la Justice, ait blâmé Hill — dans ce même numéro de *Vorwärts* —, pour la manière dont il avait relaté le procès jusque-là, — un compte rendu dans lequel il ne faisait pourtant que constater que le Tribunal restait systématiquement sourd aux requêtes de la défense.

Poursuivons : Andreas avait dit que nous savions que la santé d'au moins vingt prisonniers de la « R.A.F. » était à ce point détruite par l'isolement « qu'ils ne pourraient plus se rétablir ». Dans le *Frankfurter Rundschau*, on lit — comme citation —, « qu'ils ne s'en sortiront plus ». C'est-à-dire que la simple constatation/communication d'un fait est remodelée en une formulation brutale. La brutalité qui consiste à isoler les prisonniers pendant des années est projetée sur nous dans les comptes rendus de la presse. L'information, son message

10. Werner Hill, rédacteur en Chef de *Vorwärts*, organe du S.P.D.

est renversé. Ce qui témoigne contre l'Etat est retourné et imprimé contre nous.

Dans le *Frankfurter Rundschau*, dont le S.P.D. se sert délibérément comme une fraction spécifique du Service pour la « protection » de la Constitution dans le domaine de l'information, Krumm¹¹ transforme la constatation suivante « le système clos constitué par la Sûreté de l'Etat, l'Accusation fédérale, et la presse au service de l'Etat », en une phrase débile « les vilains merles sont en permanence derrière les vilains merles de la bande à Baader » qui suggère que la mort de Holger, les sections silencieuses, l'isolement, l'assimilation des avocats à des criminels, les mensonges délibérés de l'Accusation fédérale, ne sont que les produits de notre imagination.

Busche procède exactement de la même façon dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*¹² : après qu'il se soit avéré que Prinzing était incapable de suivre une argumentation différenciée, mais qu'en tant que « citoyen actif », il réagissait de façon aussi séismographique qu'hystérique à la moindre trace de critique, après que Prinzing ait interrompu dix-sept fois Andreas pour empêcher que n'apparaissent, à travers l'histoire de ces trois ans, que le but de l'isolement était en fait l'extermination.

Busche a projeté sur nous la manière brutale avec laquelle Prinzing nous manipule sur le plan juridique en parlant de notre « ton brutal », et il projette sur nous la manière dépourvue de nuances dont Prinzing se sert pour nous retirer la parole, en parlant de nos « déclarations sans nuances ». Le fait que nous insistions sur nos droits est fondamentalement et toujours retransmis comme une volonté de troubler les débats, si bien que les singuliers journalistes qui veulent sortir au moins ponctuellement du conformisme régnant dans l'information, doivent commencer par s'excuser de vouloir dire pour une fois la vérité, en faisant remarquer qu'il est impossible de reconnaître dans l'information faite sur ce procès la moindre trace de ce qui se passe réellement derrière les murs de cette forteresse militaire.

Un autre exemple encore : nous avons dit ici que Gerhard Müller avait, dans un but de provocation, envoyé à *L'Info*, système dont nous disposons légalement pour préparer notre défense, des informations sur du matériel technique militaire ; qu'il a été le seul prisonnier politique à avoir une autorisation du juge lui permettant de recevoir des publications de matériel technique militaire ; que

11. Rédacteur au *Frankfurter Rundschau*.

12. Porte-parole de la grande bourgeoisie.

la Sûreté de l'Etat le tient en main depuis l'été 1974 : qu'il s'agit en ce qui concerne ce matériel dont la Sûreté de l'Etat se sert actuellement pour assimiler les avocats à des criminels, d'un matériel de la Sûreté de l'Etat, d'un matériel que la Sûreté de l'Etat a produit elle-même. De tout cela, dans le *Frankfurter Rundschau*, il ne reste rien ; au contraire, ce journal s'en sert pour nous traîner dans la boue. D'après lui, Ulrike aurait dit que Müller était le seul à s'intéresser à ces « fourbis militaires », une formulation qui rentre parfaitement dans la légende et le cliché que la Sûreté de l'Etat projette sur nous. La séparation entre politique révolutionnaire et activité militante révolutionnaire a toujours été — voilà ce qu'on peut en dire — impossible, et, dans cette dernière phase de l'impérialisme, cela devient simplement plus évident.

Un dernier exemple : voilà ce que fait un commentateur de la *Süd-deutscher Rundfunk* du fait que nous récusions Prinzing à cause de sa partialité, — entre autres parce qu'il a affirmé à la télévision, au cours d'une émission de propagande dirigée contre nous, que ce procès n'était pas un procès politique, mais un procès pénal moral, — affirmation par laquelle il nie toute la dimension de la répression, qui distingue justement ce procès de tous les autres — elle est un projet de la « counter-insurgency » internationale — : il affirme que nous ferions le reproche à Prinzing de nous mettre sur le même pied que les « criminels de droit commun ». Ce journaliste, ce singe de la bourgeoisie, nous identifie à lui ; il veut monter contre nous les détenus qui ne perçoivent de nous que le fait qu'on nous isole et qu'on nous met sous les verroux ; par là, il veut créer un fossé entre eux et nous.

Lorsque nous parlons de prisonniers politiques, nous ne pensons pas au concept de la bourgeoisie qui utilise celui-ci pour les ressortissants de sa classe détenus dans les prisons de dictatures militaires.

Tout travailleur prisonnier est un prisonnier politique, parce qu'il est prisonnier de la politique impérialiste, donc de l'Etat impérialiste.

Tout prisonnier qui, pour quelque motif que ce soit, est considéré comme criminel et qui conçoit politiquement la violence à laquelle il est soumis, tout prisonnier qui organise la résistance en prison, tout prisonnier qui combat est des nôtres.

Les criminels de droit commun ne sont de toute façon pas dans les prisons — ils sont à leur tête, ce sont eux qui les remplissent. Ce sont eux qui mettent à leurs postes de direction des gens comme Prinzing, Widera, Wunder et Zeis. Les « communs », c'est-à-dire ceux qui ne possèdent rien, ces pri-

sonniers prolétaires, ce sont tous les prisonniers, à l'exception de la paire de criminels nazis.

Se défendre, se battre en prison, cela signifie la misère la plus totale, et cela touche tous ceux qui, en prison, résistent au processus de leur déshumanisation qu'on veut leur imposer en vertu de la prison d'Etat, pour la santé de la Société. Ils sont isolés — le système pénitentiaire, la Justice, utilisent tous les moyens de répression contre eux. Ils en sont venus à exclure la défense, ils en viendront bientôt à surveiller les conversations entre avocat et accusé, autrement dit, à la suppression du seul contact qui restait encore possible à l'intérieur du système sans cela clos de la prison. Un prisonnier politique a — comme nous l'avons dit — le privilège d'être torturé, d'être soumis aux sections silencieuses, dans des ailes spéciales des prisons, le privilège de voir son assassinat planifié par la Sûreté de l'Etat.

Etre reconnu comme prisonnier politique dans le système pénitentiaire, cela signifie servir d'exemple par une détention qui vise à l'intimidation. Il n'y a pas un seul détenu qui prenne cela pour un privilège.

La tromperie, le but, l'intention sont évidents. Le mauvais goût, la brutalité, la bêtise que produisent les journalistes impérialistes — ils les produisent pour ensuite les projeter sur nous afin de nous faire sortir de notre bouche la merde qu'ils crachent, voilà leur méthode. Elle est enracinée dans la structure même de l'impérialisme, dans le degré de maturité auquel est arrivée la contradiction entre forces productives et rapports de production, qui ne peut plus que reproduire le statu quo, en détruisant par force toute opposition, toute pensée critique, toute connaissance du système qui camoufle les contenus matériels de la répression, son dépassement dans la représentation critique.

Aucune de nos rectifications n'est passée — ni le fait qu'aucun de nous n'ait jamais eu vingt-cinq ou vingt avocats. Ce qui veut dire que le problème n'a jamais été celui de la réduction du nombre des avocats à trois — ceci n'avait qu'une fonction de propagande destinée à nous faire passer pour des privilégiés et à masquer le fait qu'avec l'interdiction de la défense collective et la loi d'exclusion des avocats, il s'agissait de rendre les cellules imperméables — de créer une situation de détention qui, si elle ne remplit pas formellement les conditions de la peine de mort, n'en est pas matériellement différente — ; — ni le fait que le message qu'Andreas aurait adressé à Hanna Krabbe, et que les flics auraient trouvé dans la corbeille à papiers — n'a pas existé. Il y a eu des

papiers adressés à Gudrun, à Ulrike et à Carmen Roll — qui, dans la « R.A.F. », porte le nom de Hanne et c'était légal, car Carmen Roll était à Stammheim quand le papier a été trouvé et, à l'époque, nous avions le droit de nous rencontrer, jusqu'à ce que Prinzing, pour les buts dans lesquels il poursuivait sa préparation du procès — la destruction des prisonniers —, ne nous ait à nouveau fait mettre en isolement total, trois mois avant l'ouverture du procès. Buback sait, par le matériel saisi lors des razzias faites dans les cellules, que Carmen Roll s'appelle Hanne dans la « R.A.F. » qu'elle était à l'époque à Stammheim et que nous avions légalement le droit de nous écrire. Ce qui a été vendu à la presse, entre autres au *Spiegel*, comme une astuce de criminologie — que « Hanne » est en fait Hanna Krabbe — n'est que l'exploitation d'une information dirigée par l'Accusation fédérale dans le but d'étayer l'affirmation absurde selon laquelle tout l'underground européen serait dirigé à partir des cellules de Stammheim. Affirmation par laquelle ils essaient de faire avaler le but qu'ils poursuivent : l'extermination des prisonniers de la « R.A.F. ». Seul l'intérêt direct que les media, totalement contrôlés par l'Etat, portent à la stratégie de la Sûreté de l'Etat — d'exterminer la guérilla, peut expliquer la censure de nos démentis dans cette affaire. C'est éclatant.

Les media se cramponnent à l'aspect formel — mais même les atteintes permanentes à leur propre liberté que commet Prinzing, ne trouvent guère de reflet dans leurs comptes rendus, parce que cela impliquerait une confrontation sur le contenu.

Les prisonniers — et Prinzing n'est nullement le dernier après Schmidt, Maihofer, Vogel¹³ et Buback, à se soucier de cela — n'apparaissent jamais dans les comptes rendus de la presse, car là encore cela impliquerait une confrontation sur le contenu de ce que nous disons.

C'est la raison pour laquelle Prinzing nous laisse quelquefois parler — il sait désormais que rien de ce que nous disons ne passera les murs du tribunal.

L'*information offensive*, c'est-à-dire le mensonge offensif, est aussi nécessairement produit au niveau de l'administration. Comme le disait Buback en février, — il s'agit de savoir à qui, quand, comment et quelles informations sont transmises.

La Sûreté de l'Etat, ses opérations échappent au contrôle

13. Ministre fédéral de la Justice ; membre du S.P.D.

public. C'est elle qui contrôle l'opinion publique en contrôlant ce qui est publié.

Les avocats qui avaient préparé le procès ont été exclus et considérés comme des criminels, parce qu'ils ont brisé ce système en alertant l'opinion publique internationale.

La publicité de ce procès est une farce

Ce sont les conférences de presse et les pourparlers secrets entre gouvernement, Conseil de presse et rédacteurs en chef, qui décident des contenus qui seront rendus publics ; et ils se réduisent à ce que l'Accusation fédérale — la clique — lance au cours de ses conférences de presse — sur le marché et écoule grâce à sa structure.

Comme le disait tout crûment Schmidt, lors de la séance du Bundestag du 13 mars : « *Je suis entièrement d'accord avec le Conseil allemand de la presse sur le fait que l'information sur les crimes violents ne doit pas être dramatisée, ne doit pas conduire à une surdramatisation.* »

Et Buback, lors d'une émission télévisée, le 6 mai, disait de façon caractéristique :

« *Nous ne pouvons réussir que si les journalistes SE LIMITENT à VOULOIR être des INTERMÉDIAIRES entre la police, l'Accusation fédérale et la population... Le Conseil de la presse et les rédacteurs en chef devraient continuer à agir de telle manière que la presse et l'Accusation fédérale collaborent encore plus étroitement.* » Par la voix de Buback, c'est vraiment le système clos qui parle pour soi, et à considérer la non-équivoque à laquelle Buback — l'Etat ici — doit recourir pour sa protection, ces paroles apparaissent comme le constat exact que toute autre position que celle de l'identification et de la suridentification à l'Etat, annonce déjà le changement de camp — pour nous, de notre côté.

Ainsi, Buback et Herold ont amené Schmidt au début du procès à exiger l'exclusion définitive des avocats du procès, afin d'assurer Prinzing par avance de leur soutien, du soutien de toute la machine répressive, au cas où ce dernier hésiterait sur l'opportunité, comme en a décidé la Sûreté de l'Etat, d'extrapoler la loi d'exclusion des avocats.

Ainsi Schmidt a des conversations avec le Conseil de la presse, et Vogel intervient directement dans *Vorwärts* afin de décourager les moindres velléités de critique — car toute critique mettrait en avant les prisonniers, toute critique serait une allusion au contenu politique concret —, afin d'imposer sa conception policière de l'histoire.

Seuls les étrangers que la contre-propagande de l'Accusation fédérale ne peut atteindre, — « *qui ne connaissent pas l'affaire en détail* » (Vogel) —, sont à même de mettre en doute la légalité de ce procès, de la stratégie d'extermination qui est pratiquée ici.

La presse internationale est la faille dans le système clos ; et c'est là qu'est naturellement toute l'importance de *Vorwärts*, l'organe de presse du S.P.D., dans son projet d'organiser la social-démocratie sur le plan international pour la contre-stratégie réactionnaire de l'impérialisme U.S.

De façon cruciale, la stratégie de légalisation, ou mieux d'étatisation de la société, a besoin de réprimer activement toute argumentation sur le contenu dans les media ; car sinon, le contenu de la procédure ferait apparaître le projet de la stratégie de la « counter-insurgency » : la guerre.

La raison pour laquelle Prinzing ne parvient pas à admettre sa partialité, et n'en a pas non plus besoin, est qu'il s'identifie totalement au projet de l'Accusation fédérale, au rôle qui lui est imparti dans ce procès.

Ce rôle consiste à masquer la stratégie d'extermination de l'Accusation fédérale en essayant constamment d'harmoniser ce qui se passe ici avec ce qui est reçu dans l'opinion publique.

Voilà les écueils entre lesquels il doit faire louvoyer le procès : son pouvoir d'utilisation exemplaire/sa fonction de modèle pour tous les autres procès engagés contre les prisonniers de la « R.A.F. »,

— c'est-à-dire assurer et en même temps masquer par ce procès la stratégie d'extermination de l'Accusation fédérale ici ;

— diriger sa réception dans l'opinion publique ;

— en arriver à une condamnation qui confère une apparence de légitimité aux condamnations à mort que l'Accusation fédérale et le gouvernement ont prononcées depuis longtemps — sachant très bien qu'il a derrière lui, pour remplir cette mission le gouvernement, la Première Chambre du tribunal de Stuttgart, la Troisième Chambre de la Cour fédérale, l'Accusation fédérale, l'Office fédéral de la Police criminelle et les media.

Comme il n'était plus possible d'étouffer plus longtemps la question de notre incapacité à comparaître, *Die Welt* (de Springer) exhiba pour la énième fois sous le nez du tribunal, donc sous celui de l'Accusation fédérale, des textes falsifiés provenant des dossiers de l'instruction de la documentation de Maihofer, pour couvrir pour la énième fois les décisions

de ce tribunal concernant la torture, — ses décisions sur les conditions de détention permettant la poursuite de la détention-extermination.

Comme on commençait à dénoncer de façon de plus en plus virulente le fait que Prinzing n'était pas le juge légal, et qu'il avait été parachuté sur le siège qu'il occupe, là devant nous, Bender¹⁴ vola à son secours en réunissant une conférence de presse destinée à faire taire toute critique.

Comme les déclarations officielles, ainsi que les conclusions de la Cour, pour tenter d'étayer l'impartialité de Prinzing devenaient de plus en plus maigres, que le vide et le caractère stéréotypé de l'argumentation, et par là, le parti pris de toutes les instances participant à ce procès devenait de plus en plus transparent, — Busek de la *Süddeutscher Rundfunk* fournit à Wunder le mot d'ordre qui devait lui permettre de dire ici (car sinon, de lui-même il n'aurait parlé que de torture, d'assassinat, et d'extermination) : « Un journaliste a déclaré... », etc. ; ne faisant en cela que se réclamer d'une opinion publique conditionnée par l'Accusation fédérale, que se réclamer des media qui, pendant cinq ans, ont participé activement aux campagnes de fausses informations, diffamation, chasse aux sorcières, actions policières, et qui, bien évidemment, ne vont pas aller démentir les clichés qu'elles ont elles-mêmes fabriqués.

Enfin, tout journaliste qui n'a pas été victime des épurations pratiquées dans les media dans les années 1970-1971, et que celles-ci n'ont pas réussi à intimider ou à discipliner — est licencié.

Ainsi en a-t-il été pour Richert qui avait rapporté, dans un éditorial du *Stuttgarter Zeitung*, la loi d'exclusion des avocats sous le titre « Le soupçon pur et simple », — une idée avec laquelle il en arrivait quand même à dévoiler la légalisation de l'arbitraire qui s'installe par cette loi, et à dénoncer son instrumentalisation à discrétion selon l'opportunité dans la guerre que mène l'Accusation fédérale.

C'est à partir des stéréotypes créés par la publicité de consommation qu'opèrent les clichés de la guerre psychologique — selon le principe de la désindividualisation totale, de la dépersonnalisation, de la négation de l'histoire de chacun, tel que la psychologie de la publicité les a développés.

A la production monopoliste — peu de produits sous des emballages tape-à-l'œil différents —, à la spirale de la con-

14. Ministre de la Justice du Land de Bade-Wurtemberg.

sommatum, correspond la brutalité du cliché dont la réception par elle-même brutalise.

Les marchandises dominant et manipulent les hommes, elles favorisent une fausse conscience qui est immunisée contre cette fausseté.

Lorsque Kuby¹⁵ écrit « quatre contre nous tous », c'est déjà toute la contre-propagande qui s'y exprime, son systématisme jusqu'au moindre détail, la négation totale de toute conscience critique : la conscience critique y est personnalisée, criminalisée et expatriée.

Kuby ne peut résoudre la contradiction, à savoir comment est-il possible que des hommes tels qu'il les décrit, — et là, il faut dire tout de suite que tout, dans cette mixture qu'il a concoctée, est falsifié, jusqu'aux dates ; une seule chose est juste : son imagination malsaine, et sa capacité d'inventer des bobards dont l'odeur nauséabonde devient ensuite, hélas, réalité...

Qu'un groupe tel qu'il le décrit, après cinq ans de recherches pour lesquelles tout l'appareil d'Etat a été mobilisé — certains jours, il y avait jusqu'à 150 000 policiers sur tout le territoire de la R.F.A. à barrer les routes pour abattre un illégal ou pour en appréhender un, et pendant seize mois il y avait un état-major de mille hommes pour diriger cette armée — les commissions militaires spéciales —, état-major qui maintenant a été institutionnalisé dans le département « terreur » du B.K.A. après cinq ans de guerre psychologique et de campagnes appelant au pogrom, cinq ans de tortures et d'assassinats,

— comment se fait-il qu'un tel groupe n'ait pas été totalement mis en pièces ?

Ce qu'il en ressort, c'est simplement le côté pitoyable d'un intellectuel qui s'est vendu à la Sûreté de l'Etat et qui sent que *c'est lui* que la révolution menace — c'est l'expression d'une absence totale d'identité, de sa peur devant ceux qui ne possèdent rien et qui sont dépossédés de leurs droits, devant la perspective de la suppression de l'exploitation dont il vit.

Ce qu'il en ressort, c'est sa régression, son autisme chauvin de métropolitain.

Car ce que veut dire ce rat, avec son « quatre contre un », ce qu'il veut, c'est évidemment le pogrom.

La personnalisation, c'est le moyen opérationnel de la

15. Erich Kuby : rédacteur au *Stern*, un des journalistes politiques allemands les plus connus des années 1950 et 1960.

guerre psychologique. L'état de fait social dont part la révolution, l'antagonisme, l'impossibilité de toute vie humaine dans la guerre psychologique l'impérialisme la transpose ailleurs que dans le combat contre lui — dans le domaine de la psychologie et des hasards de la biographie de l'individu isolé, dans la partie de sa vie qui ne lui appartient pas : la famille, l'école. Elle s'appuie sur les rationalisations de ceux qui, en tant qu'organes des appareils idéologiques d'Etat, ont à se justifier de ne pas avoir réussi à détruire, du temps où il était en leur possession, celui qui maintenant combat.

Elle affirme — c'est cela la projection — la destruction. Elle est la tentative ininterrompue de s'approprier celui qui sait qu'il ne peut affirmer sa personnalité que dans le combat collectif contre l'appareil, que s'il détruit cet appareil. Ses mensonges visent à affirmer comme force de l'appareil l'impuissance de celui-ci que matérialise le guérillero. Elle est l'expression de l'impuissance, de la position défensive de l'appareil. Elle est l'expression de la décomposition de l'idéologie bourgeoise dans l'impérialisme.

Il ne faut pas croire que ce sont des balivernes de la guerre psychologique, quand ils parlent de « *l'attractivité qui a ses racines dans l'érotisme* » — car le domaine privé lui aussi se transforme dans l'illégalité, et de façon radicale. Là où naît comme une « protection », dans le processus de l'intimité qui lie le groupe des combattants, l'individu devient dans cette situation d'extrême contrainte — que les poursuites organisées par l'appareil entier du pouvoir dans l'Etat — *libre*, et par là, il se libère de l'emprise des catégories de la société de consommation, — ces catégories dont la presse au service du pouvoir dispose pour former à elle seule l'opinion.

La preuve que cette structure — en tant que structure collective — est bien libératrice, qu'elle donne l'identité révolutionnaire — c'est que la Sûreté de l'Etat n'est pas parvenue, malgré la torture, malgré l'isolement, malgré toutes les manœuvres ignobles de la psychologie et de la psychiatrie de la Sûreté de l'Etat, à briser le groupe.

Comme la subjectivité ne peut s'affirmer et se développer que *contre* les institutions sociales, *contre* les appareils idéologiques d'Etat (famille, école, église, université, pour lesquelles les sujets n'existent que par leur assujettissement), elle *doit* se faire *politique*, subjectivité révolutionnaire, volonté politique contre l'appareil, contre l'Etat impérialiste — il faut qu'elle comprenne sa détermination dans et à partir de la contradiction (et du caractère contradictoire) de la société de classes —

elle doit devenir existence, volonté et politique de la classe subalterne, en tant que classe antagoniste —

elle doit devenir offensive, action armée et organisation.

Voilà le fait, l'histoire que la « counter-insurgency », la réaction étatique, en un mot : la contre-révolution, vise *forcément* à détruire.

L'Accusation fédérale, à partir de sa position de pouvoir, part bien — nous l'avons déjà dit — quand elle considère que les faits n'existent pas tant qu'ils ne sont pas rendus publics. Prinzing, à partir de la position de l'Accusation fédérale, part bien — quand il affirme que l'important, ce ne sont pas les faits tels qu'ils sont, mais que les media soient prêts à les étouffer. De même, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* écrivait : « Il faut que le droit ait l'apparence du droit », — c'est-à-dire qu'il se plaignait — et de rien d'autre — du fait qu'il devient de plus en plus difficile de faire passer les mensonges qui sont développés ici.

Il serait amusant d'entendre Prinzing, contre la masse des faits qui prouvent sa partialité, donner un fait — un seul — qui vienne prouver son impartialité qu'il ne fait affirmer que de façon stéréotypée.

Déclaration d'Andreas, Gudrun, Jan et Ulrike au procès de Stammheim

19 août 1975

A propos de la demande de faire une déclaration sur l'identité

Ce qu'il y a à dire de l'identité, c'est ce qui reste de la personne morale dans ce procès : rien.

La personne morale — ce concept créé par l'autorité — est dans ce procès liquidée à tous les niveaux — elle l'est aussi dans la condamnation anticipée de Schmidt au niveau gouvernemental et, avec la décision de la Cour fédérale relative à l'article 231a du Code pénal dans la dernière instance juridique par devant la Cour constitutionnelle qui, en entérinant la décision de la Cour fédérale, supprimera en même temps les fictions juridiques de cette loi organique.

Dans cette absence de droits reconnus aux prisonniers, l'identité est objectivement identifiée aux faits.

Et les faits sont, si nombreux qu'on doit peut-être même le dire à l'Accusation, *seulement* un délit d'organisation : la construction par laquelle l'Accusation arrive au meurtre et à la tentative de meurtre, est celle de la responsabilité collective, qui n'existe pas juridiquement. Toute l'Accusation — et désormais cela est devenu évident pour tous, évidente la raison pour laquelle Prinzing a été obligé de nous exclure lors de son irruption au moment de l'audition des preuves — est démagogie. Elle n'est de ce fait étayée que par de faux serments, la limitation des dépositions. Et on voit comment Prinzing évalue sa situation pour en venir à des jugements fondés en dehors de la production de preuves : il a été obligé auparavant de démanteler la défense, et maintenant pour la deuxième fois — dans un paroxysme de mesures et d'entorses à la loi. Cela nous amuse depuis longtemps — et ce qui se